



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 72485

## Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le poids très élevé des dépenses hospitalières dans les dépenses de santé en France. Dans notre pays, les dépenses hospitalières représentent 38 % des dépenses totales de santé contre 31 % en moyenne en Europe et 29 % en Allemagne. La France est ainsi le deuxième pays européen pour l'importance de ces dépenses qui représentaient 4,4 % du PIB en 2012. Il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour rééquilibrer le poids de ces dépenses.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Chevrollier](#)

**Circonscription :** Mayenne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72485

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [13 janvier 2015](#), page 121

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)